



Déclaration liminaire du SE-Unsa - CAPD du 24 janvier 2017

Pour la dernière fois, la CAPD traitera des promotions sous leur forme traditionnelle considérant plusieurs rythmes d'avancement pour les PE et les instituteurs. En effet, la mise en œuvre du PPCR entérine l'avancement à un rythme unique pour la très grande majorité des enseignants en dehors des accélérations possibles liées aux rendez-vous de carrière. A ce sujet, nous confirmez-vous, Madame l'Inspectrice d'académie, que les prochaines inspections, en Isère, vont être centrées sur les 6e et 8e échelons ? Si le SE-Unsa souscrit à cette revalorisation de la carrière des enseignants avec des modalités plus justes et plus lisibles, c'est aussi avec l' espoir de constater un mieux-être des collègues dans leur métier.

Au rang des satisfactions, nous notons - pour le prochain passage à la hors classe - l'augmentation du ratio de la HC de 5 à 5,5; qui nous rapproche du seuil des 7% escomptés.

S'agissant du mouvement 2017, peu de changement mais un de taille : l'introduction d'un vœu départemental imposé en phase d'ajustement. Nous regrettons que la demande d'une deuxième saisie de vœux soutenue pas le SE-Unsa, avec d'autres organisations syndicales, ne se solde que par cette "proposition" devenue décision (?). Les délégués des personnels avaient fait part de leur désapprobation de principe lors du GT du 6 décembre dernier. *Les participants bénéficiant de bonifications et n'ayant rien obtenu en phase principale, seraient-ils aussi soumis à ce vœu départemental ? Ne risquerait-on pas - par exemple - d'obtenir l'effet inverse d'un rapprochement de conjoints avec ce dispositif ?* Nous demandons que des échanges sur cette nouvelle règle se tiennent dans le cadre de la CAPD.

Le SE-Unsa tient aussi rappeler quelques inquiétudes diverses :

- le traitement des temps partiels pour la prochaine rentrée avec les postes prétendus incompatibles
- l'utilisation du livret LSUN et les besoins en formation qui nous remontent du terrain

Par ailleurs, quelques engagements étaient sortis de la réunion d'information du 4 novembre 2016 comme le format des fichiers et la simplification des documents transmis aux délégués, la proposition d'un GT sur la direction d'école, ou encore l'envoi aux organisations syndicales des circulaires adressées aux écoles... Nous souhaitons savoir ce qu'il en est de ces intentions à ce jour ?*

*Pour le SE-Unsa
Patrick MAUREY*

*Les fichiers de type Txt sont difficilement exploitables. Nous souhaiterions des formats plus lisibles de type tableur permettant un tri ou une exploitation, si possible.